ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Connue comme les Nos 1909 et 1911 rue Bourbon.

James Wilson vs Francis D. Daubert, syndic définitif des créanciers de Joseph M. Segui, insolvable.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,876—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 12 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No municipal 497 borné par les rues Bourbon, Marais (anciennement Morales), Union et Urquhart, ledit lot mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Bourbon sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant situé à une distance de soixante pieds de l'encognure des rues Bourbon et Marais. Ledit lot de terre était premièrement désigné comme faisant partie du lot 257 dans l'ilet 29 adjoignant au lot 297 d'après le plan du nouveau faubourg Marigny

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 juil—9 16 23 30—août 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District,

Connue comme No 528 rue Jefferson, entre les rues Chartres et Decatur,

Avec les Bouilloires et autres Machines de Valeur, etc., dans la bâtisse.

Jean Marie Larroux vs Jean V. Micolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,754 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines et appareils de moulin qui y sont érigés, portant le numéro municipal 528 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Decatur, Jefferson et Chartres, désigné comme lot numéro dix sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, en date du 10 mars 1844, déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesure conformément au dit plan 29 pieds 10 pouces de face à la rue Jefferson sur soixante six pieds sept pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue ——— et le divisant de la propriété de ——— cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue—— et le divisant du lot numéro onze sur le dit plan avec une largeur irrégulière dans le fond conformément au dit plan.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 juin—25 juil 2 9 16 23 29

PAR LE CONSTABLE.

F. Joseph Gillan vs H. Spindler.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 28,878—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressée par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 728 Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 24ème jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enrégistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur le lieu.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
15 juillet—15 22 24

Succession de Daniel Sullivan

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,019—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ellen Silva, Vve de Daniel Sullivan administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
15 juil— 15 21 24 Greffier.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District, sur l'avenue Hagan,

Entre les rues Gravier et Commune (la rue à l'arrière étant la rue Rendon).

Rosetta Gravel Paving & Improvement Company vs James Mullaly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 51,637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 677 borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Commune et Gravier, mesurant cent vingt pieds de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de trente et un pieds trois pouces et quatre lignes, et désigné sur les rolls d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lot No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Sixième District,

Connue comme nouveau No 344, rue Chestnut (maintenant rue Audubon).

François Castaing vs Joseph De Blois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,912—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé à Greenville, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 37 borné par les rues Broadway, Oliver, Chestnut et Wall, ledit lot est désigné par le numéro dix et mesure, au pied américain, trente pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 17 23 30—août 6 13 19

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District paroisse d'Orléans.—Division C—No 51,323.

Jackson F. et M. Insurance Company en liquidation.

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté et signé le 9 juillet 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre le MARDI, 27 juillet 1897, à 11 heures a. m., aux Nos 54 et 56 rue Baronne—

Un lot de meubles de Bureau, etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

16juil—16 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, meubles, dump cart, oies, cochons, etc.

Jacques Tambaro et als vs John Karcher.

No 53,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 723 rue Commune, JEUDI, 29 juillet 1897, à 11 heures A. M., il sera vendu au coin de la rue Champs Elysées et du chemin de Gentilly en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juillet 1897 et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Groceries diverses, meubles, dump cart, oies, cochons, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

17 juil—17 21 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Grande Valeur dans le Troisième District.

COIN POUR AFFAIRE,

Coin des Champs-Elysées et le Chemin Gentilly.

Terrains pour batir sur les rues Champs-Elysées, Français et Livingston.

Jacques Tambaro et als vs John Karcher.

No 53,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 723 rue Commune—MERCREDI, 18 août 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juillet 1897, et signé le 12 juillet 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sept lots de terre dans le faubourg Darcantel, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement de l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Solon et le chemin de Gentilly, sur un plan dressé par D'Hémécourt en date du 22 novembre 1850, déposé en l'étude de A. Baudoin, alors notaire en cette ville, désigné ainsi par les mêmes numéros sur un plan dressé par Deponilly, en date du 3 juillet 1866 déposé comme plan No 13 en l'étude de Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, conformément au dit plan les dits lots mesurent, à savoir:

Les lots un, deux et trois mesurent chacun 35 pieds 6 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 4 a une forme triangulaire, mesure 78 pieds (plus ou moins de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 120 pieds sur la ligne du lot No 3 et 85 pieds (plus ou moins) sur la ligne du lot No 5; le lot No 5 a une forme irrégulière, mesure 92 pieds pieds (plus ou moins) de face au Chemin de Gentilly par 85 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 et 131 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 6. Le lot No 6 mesure 53 pieds 9 pouces 4 lignes de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 118 pieds 2 pouces 4 lignes plus ou moins, sur la ligne du lot No 5, et 159 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée, et 34 pieds 7 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, et le lot 7 mesure 34 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la rue Solon sur une profondeur de 120 pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 6 à 15 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Philadelphia et Livingston, sur un plan de d'Hémécourt, voyer, le 23 novembre 1850 et déposé en l'étude de A. Baudoin, alors un notaire en cette ville.

Les lots 6 à 9 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds, le lot No 6 forme l'encoignure des rues Champs-Elysées et Livingston; les lots Nos 10 et 11 mesurent, chacun, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Livingston sur une profondeur de 160 pieds; les lots Nos 12 à 16 mesurent, chacun, 35 pieds 6 1/2 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds; le lot No 12 forme l'encoignure des rues Français et Livingston.

Conditions—Un tiers au plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste, si il y en a, avec un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque spéciale et privilèges et liens de vendeur sur la dite propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par ans à partir de la date jusqu'au paiement final; les taxes de 1897 doivent être assumées par l'acquéreur, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, le transfert de la police d'assurance, etc.

Les acquéreurs auront à faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Actes de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 juil—14 15 21 28—aout 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Troisième District,

Connue comme le No 5319 rue Remparts, entre les rues Egania et Andry.

Bertrand P. Lanselg vs John Proctor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,227—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro vingt-deux dans l'ilet No 337, borné par les rues Remparts, Egania, Andry et St-Claude, conformément à un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 16 mars 1872 et annexé à un acte passé pardevant E. Bonny, notaire, le 26 avril 1872, lequel lot mesure en mesure américaine, vingt-six pieds huit pouces et sept lignes de face sur la rue des Remparts vingt-six pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond par cent trente-huit pieds trois pouces et trois lignes de profondeur,

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
17 juil—17 18 19 23 30—août 6 13 19

Succession de Henry Neote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,633—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William D. Sawtelle, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

R. H. BROWNE, avocat,
17 juil—17 21 531, rue Natchez.

PILULES APPROUVEES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM DE **VALLET**. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans Quatrième District, connue comme

No. 1022 Avenue Washington

entre les rues Magasine et Constance.

Succession de Mme Jas. McCerren et Georgiana McCerren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 51,837—En vertu d'un ordre de vente daté du 19 juin 1897 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, le JEUDI 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Magasins, Constance (anciennement rue Live Oak) et Sixième et désigné par le numéro Six sur un plan déposé pour référence dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 32 et aussi comprenant huit pouces du lot numéro cinq sur le dit plan, lequel dit lot ou portion de terre mesure en mesure américaine trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Washington par cent cinquante pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et c'est la même propriété que feu George W. McCerren avait acquise par achat de Ashford Addison par un acte passé par devant William Shannon, ancien notaire en cette ville, le trent ème jour d'octobre mil huit sent soixante cinq.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la Paroisse d'Orléans.
17 juil 17 18 19 23 30 août 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du cinquième district,

Connue comme No 408 rue Jackson (maintenant avenue Slidell) entre les rues Monroe et Franklin.

W. C. Faust et James McRacken, Receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Mme Lettia Seymour et Moses D. Seymour, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 53,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cet ville, dans l'ilet No 123, borné par les rues Monroe, Franklin, Jackson et Market, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Charles A. De Armas, ingénieur civil, le premier jour de novembre 1865 et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 15 décembre de la même année.

Le dit lot de terre mesure en mesure américaine, trente un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson sur cent dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles avec toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart E. J. Meral et Chrétien & Suthon, ac cats pour les plaignants.
17 juil—17 18 23 30—6 13 19 août

Vente par le Coroner de la Paroisse d'Orléans d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District,

Portant le vieux numéro municipal No 39 rue Polymnie entre St-Charles et Prytanée.

John J. Kuhn vs. John S. Tomy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,012—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Prytanée Enterpe et St-Charles, ladite portion ou lot forme une partie du lot No 13 de l'ilet No 75, conformément au plan original du faubourg Annonciation, déposé en l'étude de H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, mesurant au pied français, quinze pieds plus ou moins de face à la rue Polymnie sur une profondeur de cent vingt pieds et connue par le local vieux No 39 rue Polymnie et étant la moitié la plus près de la rue St-Charles de la propriété acquise par W. M. Grant de Isaac Lauenberg, par acte passé pardevant W. Shannon, ancien notaire en cette ville, le 26 septembre 1866. La dite portion ou morceau de terre a été acquise par le défendeur par achat de Jno F. Poppenheimer, suivant un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 19 décembre 1883.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Y. R. LEMONNIER,
Coroner de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—16 17 23 30—aout 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Cinquième District

Connue comme No. 911 Elmire, entre les rues Jackson et Homer.

W. C. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead & Building Association vs Mlle Maria Edgar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53 873—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédérai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1897, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, voies et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 20 de l'ile No 146 lequel est borné par les rues Jackson Homer, Elmire et Chesnut d'après le plan dressé par Arthur De Armas, voyer, le 28 fév. 1870, déposé dans l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente-deux pieds trois pouces de face sur la rue Elmire par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles M. A.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart,
E. J. Meral,
Chrétien & Suthon,
avocats pour les plaignants.
17 juil—17 23 30—août 6 13 19

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE d'Orléans—No 53,945, Division C—Cour Civile et District—Frank Birtel vs ses Créanciers.—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfison, notaire public de cette ville, commençant MARDI, le 17 août 1897, à 11 heures A. M. Que W. K. Horn Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant: et que dans l'intervalle et jusqu'à nouveaux ordres de la Cour toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1897.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

DINKELSPIEL & HART,
7 juil—3f en 30j Avocats.

Chemin de fer Louisville et Nashville

Le temps le plus rapide fait entre la Nouvelle-Orléans et New-York est fait maintenant par le service quotidien limité du chemin de fer Louisville et Nashville. juil—dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Terre boisée et terre de prairie

Dans la Paroisse Vermillion.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne. No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 15 juin 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Vermillion, en cet Etat, et une pièce connue comme Hebert Cove, étant en partie terre boisée et en partie terre de prairie, mesurant trois et demi arpents de face sur une profondeur de vingt-huit arpents borné en haut par les terres de L. T. Briggs et au bas par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres de Mme Monroe LeBlanc, à l'Ouest par les terres d'Edmunds Hunsberry, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent. Le dit morceau de terre est mieux connu et désigné dans l'Arpentage des Etats-Unis comme la première moitié de la moitié Est du quart Nord-Est et de la moitié Est de la moitié Est du quart Sud Est de la section 30, township 13, Sud range 3 Est.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du montant de l'adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de l'enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr, notaire.

17 juin—17 20 27—juil 4 11 18 22

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 1902 rue Mandeville, à l'encoignure Prieur

Et le cottage seul dans le fond

Succession de Joseph Prograis.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—MARDI, 3 août 1897, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où le plan peut être inspecté conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté et signé le 23 juin 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert aux enchères publiques—

Un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Mandeville et Joséphine, dans l'ilet No 51, qui est borné par les rues Mandeville, Joséphine, Célestine et Marigny, dans le troisième district de cette ville; le dit lot mesurant (mesure américaine) quinze pieds onze pouces et six lignes sur la rue Mandeville par une profondeur et face à la rue Joséphine de cent six pieds six pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles; Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la susdite propriété, mesurant quinze pieds, onze pouces et sept lignes de face sur la rue Mandeville, par cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles Aussi un autre certain lot de terre adjoignant la propriété douzièmement décrite et mesurant trente et un pieds, nd pouce et six lignes de face sur la rue Mandeville par cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un double cottage et un cottage seul, contenant en tout neuf chambres et deux cabinets et produisant $240 par an.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 an garanti par le billet de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant en plus assumer, comme partie du prix d'achat, les taxes dues et exigibles pour le courant de l'année 1897, et déposer dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juin—27—4 11 18 25 juil—1 2 3 aout

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920—A. P. Agnelly vs ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition, le tableau et l'affidavit suivants étant considérés, il est ordonné que la cession des biens faite par A. P. Agnelly au bénéfice de ses créanciers soit acceptée, que Lamar C. Quintero, notaire, bureau 18 Masonic Temple, Nile Orléans prenne un inventaire des biens du pétitionnaire, droits et crédits; qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit tenue pardevant ledit notaire le 23me jour de juillet 1897; que Johnston Armstrong, 219 rue Baronne, Nile Orléans, soit nommé syndic provisoire en fournissant caution en la somme de sept mille dollars, et en se conformant aux exigences de la loi; que R. E. Saucier et Alf. F. Théard soient appointés estimateurs pour estimer la propriété, droits et crédits du pétitionnaire, et que dans l'intervalle toute procédure contre la personne du pétitionnaire et sa propriété soit suspendue.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

JOSEPH O. DASPIT et JOSEPH F. POCHÉ, Avocats.

4 juil—

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 49,581—Cour Civile de District—John S. Tomy vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers du plaignant soit convoquée et tenue pardevant H. G. Dupré, notaire public en cette ville, commençant le 10 août 1897, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes et conditions de la propriété foncière dans cette affaire remise, et que les créanciers du plaignant soient notifiés pour assister à ladite réunion conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

DINKELSPIEL & HART,
30 juin—3 f en 30 j Avocats.

ETAT DE LA LOUISIANE. — PAROISSE D'ORLEANS. — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 54,018—Division D—F. Toro et Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de biens des pétitionnaires soit acceptée par la Cour, et qu'une réunion de leurs créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Andrew Collins, jr., notaire public en cette ville, commençant le 28me jour de juillet 1897, à 11 heures A. M., qu'un inventaire de la propriété soit fait par ledit notaire et que W. H. Allen et B. S. Dalhousaye soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée, et que Frank Marquez, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans, soit nommé syndic provisoire dans cette affaire et que des lettres comme tel lui soient émises après avoir prêté le serment prescrit par la loi; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour toutes procédures contre les personnes et biens des plaignants soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1897.

Signé: FRED. D. KING,
Juge de cette Cour Div. B agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge Div. D, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN. Députe-Greffier.

Dinkespiel & Hart Avocats.

14 juil—14 18 28

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tous les droits, titres en et à LA NICARAGUA

MINING, DEVELOPING AND COLONIZING CO. LIMITED,

Dans le Nicaragua, Cape Gracias.

Aux Enchères Publiques. Conditions—Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 143 rue Carondelet, le MARDI, 10 août 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 831 rue Commune, En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 51,040 du dossier dans l'affaire de John D. O'Niel vs La Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, il sera vendu aux enchères publiques—

Une certaine concession pour localiser une mine dans ce qui est connu comme la vallée de la chaîne de la montagne de la Rivière Plapis, sur la crique de Wassunk, dans le Nicaragua, cap Gracias, connue comme le Letitia Vein, ensemble avec toutes les dépendances, etc., nécessaires à l'opération de la dite mine, appartenant à la Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, et laquelle a été acquise par la dite Nicaragua Mining, Developing and Colonizing Company, Limited, de John McCaferty, le 21 juillet 1894.

Conditions—Comptant.

7 juillet—7 14 21—août 1 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. J. Lambert vs Patrick Lambert et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 45,547.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras près Camp—Il sera vendu aux enchères publiques le MARDI 3 août 1897, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date et signé le 30 juin 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos. 11 et 10 sur un devis de Edgar Pillié, en date du 12 avril 1895, et sur les rôles d'assessement de la Paroisse d'Orléans comme lots 7 et 8 dans l'ilet No 26, maintenant No 385, borné par les rues Melpomène, Freret, Terpsichore et Locust; le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Locust et Melpomène, et mesurant trente et un pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Melpomène, par la même largeur dans le fond, et cent vingt-sept pieds neuf poude de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No 10 mesure trente et un pieds et sept pouces de face sur la rue Melpomène par la même largeur dans le fond et cent vingt-sept pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, dans le Troisième District, dans l'ilet No 67 désigné comme lot No 14 sur un plan annexé à un acte passé devant Félix De Armas, en date du 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, les autres bornés étant les rues St-Antoine et Génie, mesurant trente pieds de face sur la rue Bagatelle par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un et deux ans garantie par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt; les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 juil—3 4 12 19 26—août 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Grandes Propriétés de Valeur et Améliorées du Deuxième District.

Stephen Escoffier vs Walter Salaün.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,858—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, N